

## CFA ASPECT – UFA JEANNE D'ARC

### APPRENTI MINEUR

Je, soussigné(e), Madame / Monsieur, .....

Domicilié .....

Être le responsable de .....

Autorise à titre gratuit l'UFA Jeanne d'Arc et le CFA ASPECT à utiliser les images fixes ou animées prises au cours d'activités pédagogiques, professionnelles ou proposées par l'UFA Jeanne d'Arc et/ou le CFA ASPECT, et pour une durée de 5 ans.

Autorise l'UFA Jeanne d'Arc et le CFA ASPECT à diffuser les œuvres (écrits, dessins, photographies, enregistrements sonores...) réalisées dans le cadre scolaire, à des fins pédagogiques, sans contrepartie financière et pour une durée indéterminée.

L'équipe pédagogique du LTP / UFA Jeanne d'Arc peut être amenée à diffuser sur le site internet de l'établissement scolaire, sur les réseaux sociaux ou bien sur des supports papiers, des œuvres réalisées par les apprentis afin de promouvoir l'établissement ou bien informer les parents ou les autres élèves / apprentis, de certains projets mis en place au sein du LTP / UFA Jeanne d'Arc.

En vertu des articles 121-2 et 122-1 du code de la propriété intellectuelle concernant la protection des œuvres, et de l'article 9 du Code civil relatif au respect de la vie privée, une autorisation expresse est nécessaire pour permettre la diffusion de ces réalisations au grand public.

L'établissement s'interdit expressément de céder les droits à un tiers. Il s'interdit également de procéder à une exploitation illicite et à toute exploitation susceptible de porter atteinte à la dignité de l'élève, à sa réputation ou à sa vie privée, ainsi qu'à toute autre exploitation qui lui serait préjudiciable. La diffusion de l'œuvre ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit.

Le droit de retrait pourra être exercé à tout moment.

N'autorise pas l'UFA Jeanne d'Arc et le CFA ASPECT à utiliser les images fixes ou animées prises au cours d'activités pédagogiques, professionnelles ou proposées par l'UFA Jeanne d'Arc et/ou le CFA ASPECT, et pour une durée de 5 ans.

N'autorise pas l'UFA Jeanne d'Arc et le CFA ASPECT à diffuser les œuvres (écrits, dessins, photographies, enregistrements sonores...) réalisées dans le cadre scolaire, à des fins pédagogiques, sans contrepartie financière et pour une durée indéterminée.

Fait à ..... le .....

Signature du représentant légal

Signature de l'apprenti

## CFA ASPECT – UFA JEANNE D'ARC

### APPRENTI MAJEUR

Je, soussigné(e), Madame / Monsieur, .....

Domicilié .....

Autorise à titre gratuit l'UFA Jeanne d'Arc et le CFA ASPECT à utiliser les images fixes ou animées prises au cours d'activités pédagogiques, professionnelles ou proposées par l'UFA Jeanne d'Arc et/ou le CFA ASPECT, et pour une durée de 5 ans.

Autorise l'UFA Jeanne d'Arc et le CFA ASPECT à diffuser les œuvres (écrits, dessins, photographies, enregistrements sonores...) réalisées dans le cadre scolaire, à des fins pédagogiques, sans contrepartie financière et pour une durée indéterminée.

L'équipe pédagogique du LTP / UFA Jeanne d'Arc peut être amenée à diffuser sur le site internet de l'établissement scolaire, sur les réseaux sociaux ou bien sur des supports papiers, des œuvres réalisées par les apprentis afin de promouvoir l'établissement ou bien informer les parents ou les autres élèves / apprentis, de certains projets mis en place au sein du LTP / UFA Jeanne d'Arc.

En vertu des articles 121-2 et 122-1 du code de la propriété intellectuelle concernant la protection des œuvres, et de l'article 9 du Code civil relatif au respect de la vie privée, une autorisation expresse est nécessaire pour permettre la diffusion de ces réalisations au grand public.

L'établissement s'interdit expressément de céder les droits à un tiers. Il s'interdit également de procéder à une exploitation illicite et à toute exploitation susceptible de porter atteinte à la dignité de l'élève, à sa réputation ou à sa vie privée, ainsi qu'à toute autre exploitation qui lui serait préjudiciable. La diffusion de l'œuvre ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit.

Le droit de retrait pourra être exercé à tout moment.

N'autorise pas l'UFA Jeanne d'Arc et le CFA ASPECT à utiliser les images fixes ou animées prises au cours d'activités pédagogiques, professionnelles ou proposées par l'UFA Jeanne d'Arc et/ou le CFA ASPECT, et pour une durée de 5 ans.

N'autorise pas l'UFA Jeanne d'Arc et le CFA ASPECT à diffuser les œuvres (écrits, dessins, photographies, enregistrements sonores...) réalisées dans le cadre scolaire, à des fins pédagogiques, sans contrepartie financière et pour une durée indéterminée.

Fait à ..... le .....

Signature de l'apprenti